

Rando Gers

Las Carrères

TOUJOUSE



© Tourisme Gers/Nogaro

Au cœur de l'Armagnac Noir, les carrères "les chemins, d'autrefois" sillonnent un remarquable terroir vallonné où alternent forêts, prairies, vignes et maïs.

A découvrir

- Toujouse : croix, église « théâtre de verdure », arènes (courses landaises ! 8 mai et 1er dimanche de septembre) • forêts d'essences diverses • Jean-Bon : chais de vieil armagnac (visite) • vue sur le clocher de Monlézun-d'Armagnac.

Contacts :

Office de Tourisme de Nogaro

77, rue Nationale
32110 NOGARO
Tél. 05 62 09 13 30
info@nogaro-tourisme.fr

NOGARO
en armagnac



Comité Départemental de la Randonnée pédestre

Maison du Tourisme
3 boulevard Roquelaura - BP 50106
32002 AUCH cedex
email : gers@ffrandonnee.fr
site web : gers.ffrandonnee.fr



Effort 34
Assez Facile



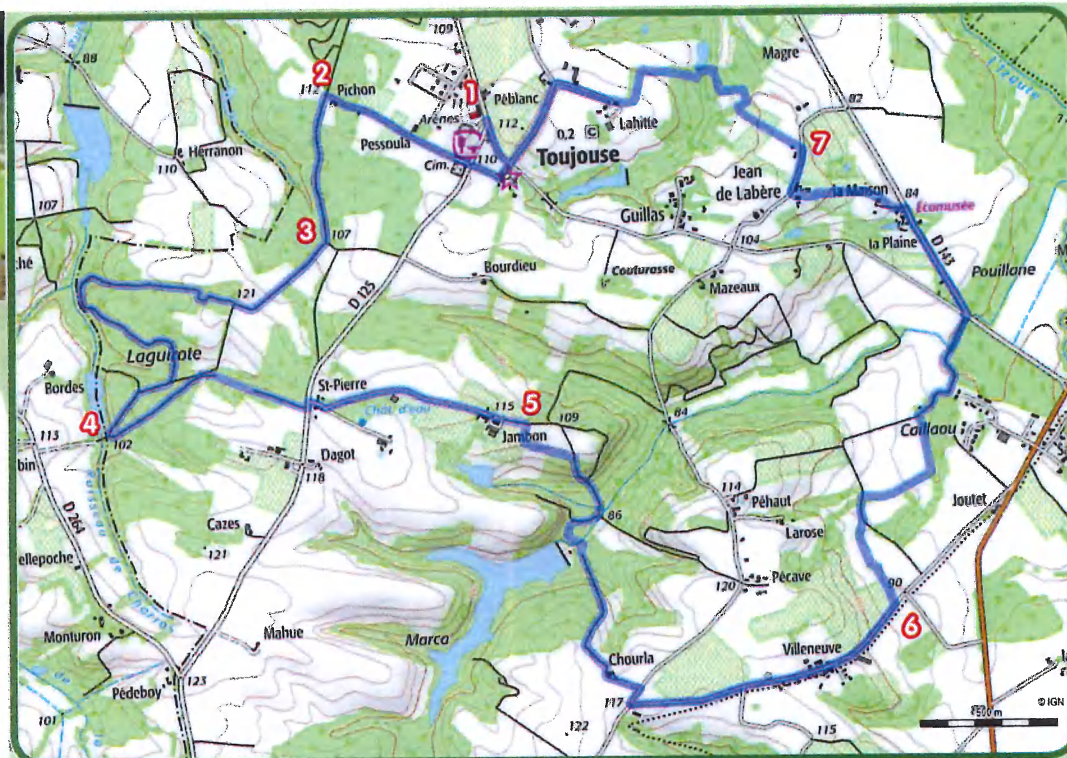
Accessible VTT

Dénivelé



Balisage

- Rappel bonne direction
- Flèche de direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction



D Parking place de la mairie

PR N° 1

1. Se diriger vers l'église, tourner à droite vers le cimetière, traverser la D 125 et continuer en face par la route.
2. Au lieu-dit « Pichon », prendre à gauche la piste à travers bois pour atteindre une intersection de chemins.
3. Prendre le chemin à droite sur 600 m, traverser une forêt de pins (limite du département des Landes et du Gers).
4. Remonter à gauche à travers la forêt, se diriger à droite le long d'une vigne et atteindre la D 125. Tourner à gauche puis à droite vers Saint-Pierre. Continuer par la petite route, passer devant la maison « Jean-Bon » et poursuivre sur 150 m.
5. Tourner à droite puis à gauche et encore à droite. Descendre le long d'un bois. À l'entrée

de la forêt, prendre la piste ombragée, franchir le gué et remonter vers la ferme « Chourla ». Emprunter la route à droite, puis tourner à gauche. Dépasser la ferme « Villeneuve » et continuer sur 500 m.

6. Au niveau d'un poteau électrique, bifurquer à gauche vers le bois du Caillou. À la sortie du bois, tourner à droite en direction de la D 143. Au croisement, prendre la route jusqu'à l'entrée du « Musée du Paysan Gascon », contourner le site par la droite pour atteindre une voie communale. L'emprunter à droite sur 200 m.

7. Tourner à gauche sur le chemin d'exploitation qui mène 700 m plus loin à la ferme « Lahitte ». Dépasser les bâtiments. Au premier croisement, tourner à droite pour retrouver le point de départ.

Ne pas jeter sur la voie publique